

Réussir et embellir la transition écologique

par la démarche paysagère

28 mai 2024

Le collectif Paysages de l'Après Pétrole

Il réunit 70 personnes issues de disciplines variées pour porter le message de la démarche paysagère: paysagistes bien sûr, mais aussi agronomes, architectes, botanistes, chercheurs, maîtres d'ouvrage, philosophes ...



Les participants au « Printemps des PAP » à Storckensohn, juin 2023

Le collectif Paysages de l'Après Pétrole

Les principes du collectif :



Le collectif Paysages de l'Après Pétrole, comment il agit:

Collectif PAP, *think tank*, multidisciplinaire, spécialistes de l'aménagement des territoires.

Analyses, outils et méthodes, plaidoyers.

Les êtres humains vivent dans un milieu aménagé par eux depuis des siècles : leur paysage, qu'ils connaissent, utilisent et ressentent.

La démarche de paysage comme clef d'entrée et un levier pour faciliter et accélérer la transition écologique des territoires.



Publications et articles Signé Pap

Un exemple de ces « plaidoyers institutionnels »:
**« Réussir la transition écologique
par l'approche paysagère »**

Une note de ...



mise en ligne le 15 avril dernier,
co-rédigée par 3 membres du collectif.

Le contexte de la note

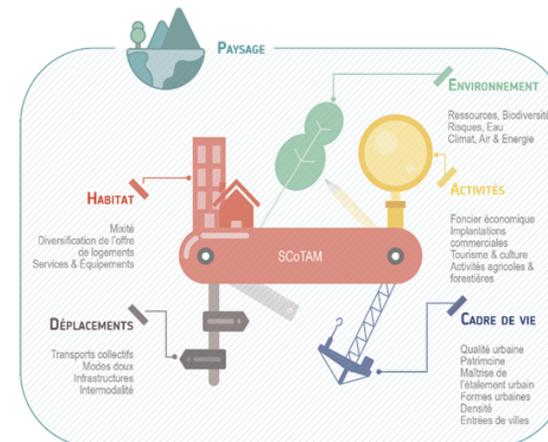
Hors de l'entre-soi paysagiste

- Des rédacteurs issus de toutes les spécialités: naturaliste (Vice-Pdt de FNE), énergéticien (expert ADEME), politiste, expert France-Stratégies, et un paysagiste tout de même...
- Une relecture par des membres du comité d'orientation de la Fabrique et une présentation par des « grands témoins » hors du cercle (directeur délégué ADEME et géographe à l'ENS).



Argumentaire pour public non initié

- Approche pratique et non théorique : comment l'approche paysagère permet de *relever les défis actuels de la Transition: énergies renouvelables, ZAN, biodiversité...*
- Nombreux exemples illustratifs dans plusieurs contextes et régions: Lyon-La Duchère, Blois, Fontainebleau, Vosges, Jura...)



Partir de la bonne définition

Ce qu'est le paysage

- simple à appréhender par **nos 5 sens**, nos émotions et nos réflexions
- à la charnière entre **relations écologiques** (humains-non humains) et **sociologiques** (humains entre eux), cadre et mode de vie
- rassembleur de **tous les acteurs** du territoire
- porteur d'une **vision positive**: l' «l'utile et l'agréable » des Lumières



Ce que *n'est pas* le paysage

- une matière « **subjective** », sensible, donc mineure pour les aménageurs
- un concept marqué par le conservatisme: la **carte postale** à protéger, à rendre immuable
- un simple décor, un **complément décoratif** (végétal le plus souvent) aux « vrais » aménagements



Des politiques de paysage aux politiques par le paysage

Une politique en trois actes

1^{er} acte: la protection des espaces emblématiques contre les effets de la révolution industrielle;

2^e acte: une prise en compte des paysages du quotidien après les bouleversements des Trente Glorieuses;

Vers un 3^e acte: le paysage comme *démarche* pour conduire les transformations spatiales résultant des effets du changement climatique et de la nécessaire adaptation à ceux-ci.



GIEC et IPBES pour une « *scape approach* »

Un rapport commun (2021) des deux organismes scientifiques pour articuler les deux objectifs « climat » et « biodiversité »

- Identifie les impacts négatifs d'une **poursuite trop exclusive de l'un des deux objectifs**;
- Promeut les **bénéfices nécessaires pour les communautés humaines locales** et la nécessaire implication de celles-ci;
- Préconise la construction de paysages terrestres et marins multi-usages au moyen d'une « ***approche intégratrice concertée et adaptative des territoires*** ».



La démarche paysagère : intégratrice et démocratique

Intégration spatiale et temporelle

- Mise en **cohérence** des politiques;
- **Articulation des échelles** (du schéma d'ensemble au projet concret);
- **Histoire et tendances** de la composition des territoires;
- Antidote à la **banalisation des espaces** et à leur simplification;
- Passage continu **de l'analyse au projet.**



Dimension démocratique

- La démarche paysagère, qui fait d'abord appel au sensible, **ne requiert aucun pré-requis technique**;
- L'intervention paysagère relève tout autant de la **médiation** que de la **conception**;
- Le paysage conjugue environnement et **participation** citoyenne;
- *« Le paysage perturbe les habitudes du technocrate, mais conforte les valeurs du démocrate ».*



Relever avec succès les principaux défis de la transition écologique

Cinq enjeux à conséquences spatiales où la démarche paysagère peut apaiser les tensions

1. La lutte contre **l'artificialisation des sols** (le « ZAN »): dépasser le quantitatif et adapter aux situations locales;
2. L'adaptation au changement climatique dans les **territoires à risques naturels exacerbés**: des projets de paysage pour les espaces atténuateurs de crues ou de submersions;
3. La lutte contre **l'érosion de la biodiversité**: les structures paysagères supports de diversité biologique;
4. La mutation des **pratiques agricoles**: taille du parcellaire, supports d'auxiliaires des cultures, liens humains entre les populations agricoles et non agricoles des campagnes;
5. Le déploiement territorial des **énergies renouvelables** (voir diapo suivante)

Etc (transports, ressource en eau...)

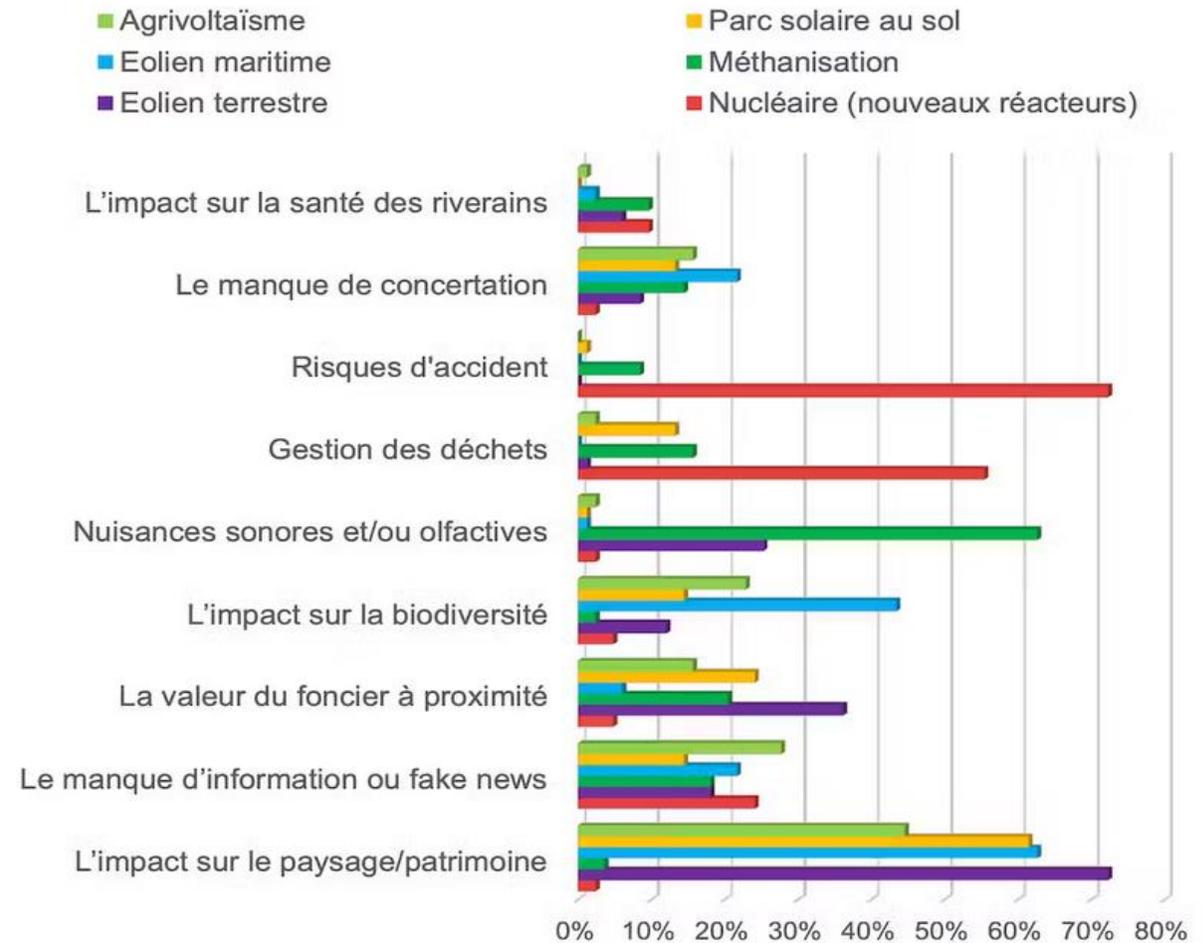


Zoom sur la transition énergétique

L' « impact sur le paysage » principale cause de la « non-adhésion » sociale au déploiement des éoliennes et du solaire

...loin devant la biodiversité ou les risques (baromètre Ademe 2023)

Selon vous, quelle(s) sont la ou les deux principales causes qui détériorent l'adhésion sociale aux infrastructures suivantes ?



Zoom sur la transition énergétique

De l'acceptable au désirable par la démarche paysagère...

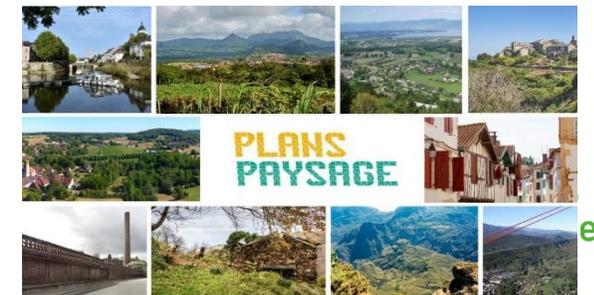
- Les **impasses du marché et de l'organisation en silos** pour le déploiement des EnR;
- Le préalable de la **sobriété** et de l'efficacité énergétique à l'échelle de chaque territoire;
- **Analyse paysagère** préalable et **participation citoyenne** (cf ETAPE-Paysages) peuvent faire adhérer à une stratégie énergétique territoriale (cf TEPOS) intégrant les installations d'EnR.



Propositions pour conclure

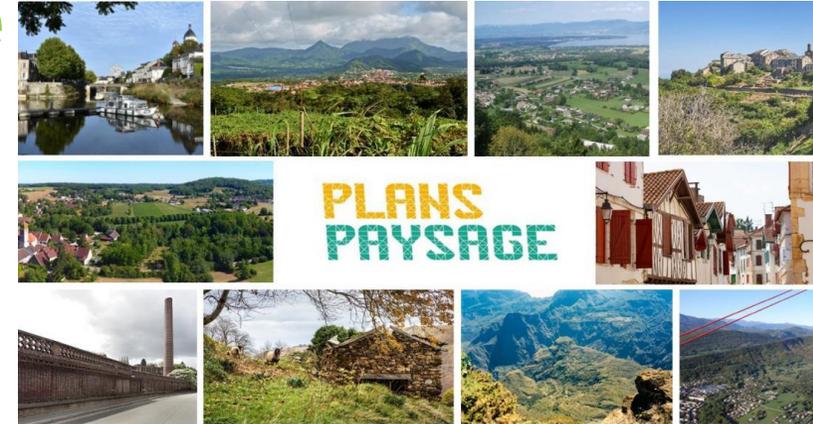
Formation, procédures, moyens

- Formation massive des **décideurs locaux**: élus (en cours), mais aussi **cadres techniques** des collectivités (à faire);
- Doublement du nombre de **paysagistes-concepteurs** et sensibilisation à la démarche autres professionnels de l'aménagement au moyen de formations croisées;
- Renforcer le dispositif actuel des **plans de paysage** (y compris les plans « thématiques » transition énergétique et biodiversité) en insistant sur l'énoncé d'une stratégie locale et leur pérennité dans le temps fondée sur une mise en réseau plus formalisée;
- (Re)créer des **instances consultatives** sur les politiques *par* le paysage aux échelles nationale et régionales;
- Instaurer pour toutes les opérations d'aménagement une **contribution au paysage** permettant d'agir hors des emprises des équipements réalisés
- Mobiliser le **Fonds vert** sur le paysage (dotation renforcée si opérations fondées sur une démarche paysagère) et étudier l'affectation d'une partie de la **taxe d'aménagement**.



Zoom sur les plans de paysage

Refondation en 4 points
de cette politique
formalisée dans une circulaire nationale
remplaçant celle du 15 mars 1995



1. Doter les plans de paysage de **moyens financiers d'ingénierie pérenne** et de mise en œuvre des **programmes d'action** qu'ils portent;
2. Quel que soit le « fait générateur » de ces plans, **affirmer que les Plans ont vocation à aborder l'ensemble des dimensions de la transition écologique** ayant des effets sur le paysage;
3. Conclure la phase d'élaboration du plan par l'énoncé d'une « **stratégie de paysage** », énonçant les **objectifs de qualité paysagère** du territoire délibérés en commun avec la population lors de cette phase : *engagement* du porteur de la démarche à prendre en compte et décliner ces objectifs à la fois dans les projets et actions à mener et dans les documents d'urbanisme ou de planification à élaborer ou réviser;
4. Mettre en place un **véritable réseau des plans de paysage**, animé et modéré par les territoires engagés et soutenu par l'Etat **avec des moyens dédiés suffisants**.

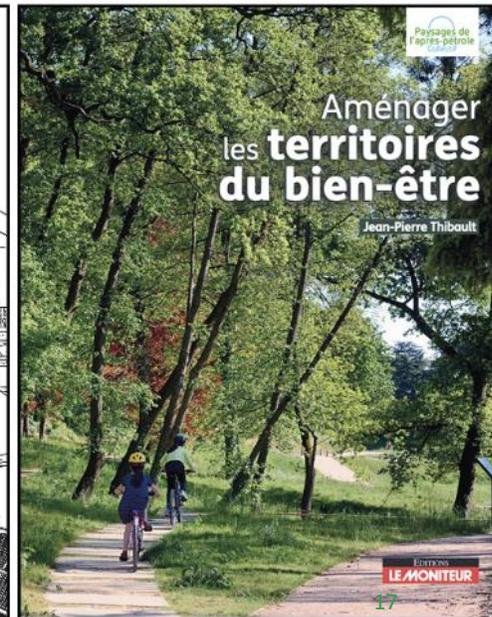
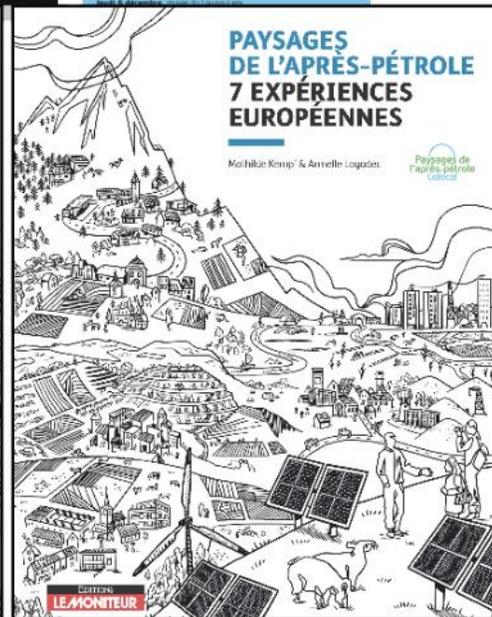
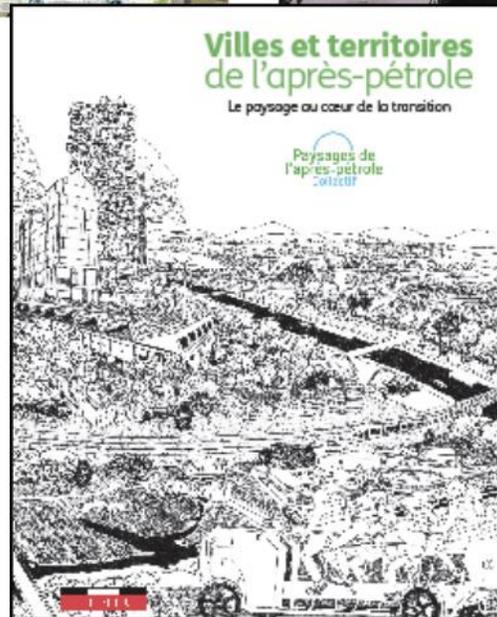
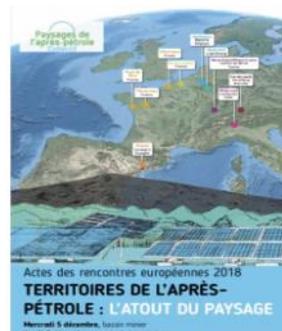
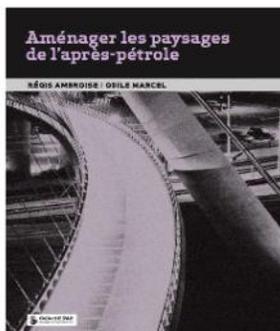
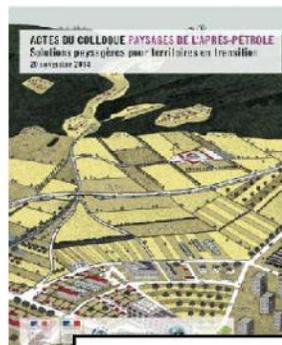
Lien pour consulter et télécharger la note:

<https://www.lafabriqueecologique.fr/realiser-la-transition-ecologique-par-lapproche-paysagere/>



Pour en savoir plus:

Les publications du collectif :



Merci de votre attention *La parole circule...!*

